



# AMIS DES ÉGLISES ANCIENNES DU DÉPARTEMENT DES LANDES

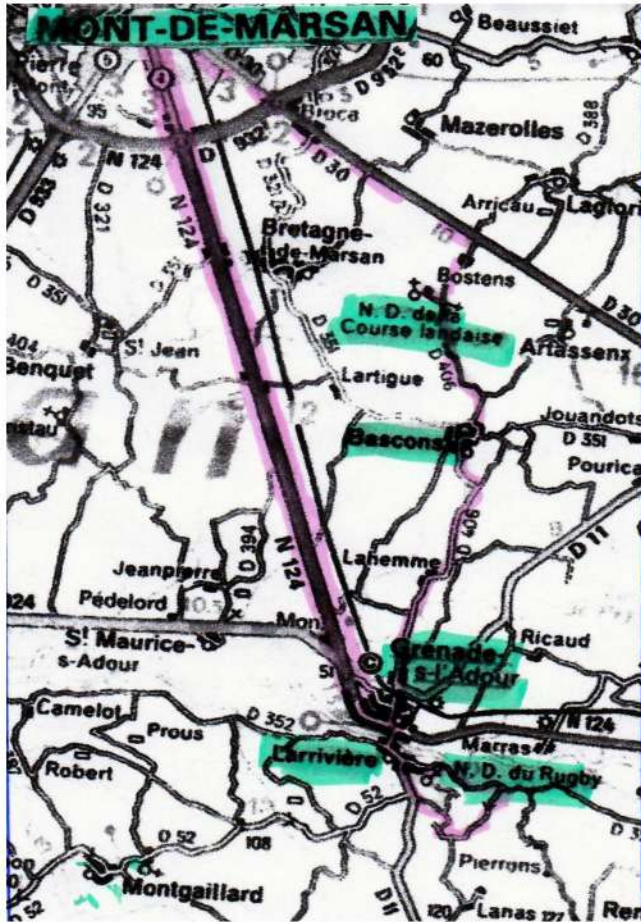
102, avenue Francis-Planté - 40100 DAX

## Sortie de Printemps – A. Générale 2026

En cas d'empêchement de dernière minute (la veille ou le matin du dimanche 07 juin), vous voudrez bien nous informer. Tél : 06 81 87 62 09.

Toute annulation après le **jeudi 28 mai** ne donnera pas droit à remboursement.

### Dimanche 07 juin 2026



8h : Départ de Dax,

9 h 30 - Visite de l'église Saint-Savin à Larrivière-Saint-Savin, avec Michelle Brèthes,

10 h 30 - Visite de la Chapelle Notre-Dame du rugby à Larrivière-Saint-Savin, avec J.-Pierre Ducournau,

11 h - Assemblée Générale à Grenade-sur l'Adour, Centre socio-culturel,

12 h - Repas : « Le Fairplay », 26 place des Tilleuls, 30 €

14 h - Visite de l'église Saint-Pierre et Saint-Paul à Grenade, avec Claire Desqueyroux,

15 h 30 - Visite de l'église Saint-Amand à Bascons, avec Claude Lespès,

16 h 30 - Visite de la chapelle de Bostens Notre-Dame de la course landaise à Bascons, avec Alain Lafourcade.

17 h 30 : Départ pour Dax.

AEAL 102, avenue Francis-Planté 40100 DAX (tél : 06 81 87 62 09)

Découper ici : ✂ ✂ ✂ ✂ ✂ ✂ .....

Inscription obligatoire à envoyer avant le 28 mai, (pour donner le bon nombre de participants au restaurant).

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Tél : ..... Courriel : .....

Le prix de la sortie (repas, visites) est fixé à 30 € pour les adhérents et les non-adhérents.

Menu : Vol au vent de volaille aux champignons, jambon braisé au miel, tourtière maison, café, vin compris.

Inscription autocar à renvoyer pour le 28 mai dernier délai. Un car prendra ceux qui le désirent :

Départ : 8 h : Dax (entrée du stade Maurice-Boyau). Retour à Dax vers 18 h 30 environ.

Arrêt : 8 h 30 : Tartas (aire de covoiturage au rond-point de Bégaar).

Arrêt : 9 h : Mont-de-Marsan (place des Arènes)

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Prendra le car à DAX TARTAS MONT-DE-MARSAN : Rayez les mentions inutiles

Repas et visites : 30 € x ..... = .....€ ou repas, visites et car : 56 € x .... = .....€ TOTAL : .....€

Règlement ci-joint par chèque à l'ordre de l'AEAL.